



SAINT MARTIN ARCHERS CLUB



Agrément FFTA 1589080
Agrément DDCSPP 89 S 479
Siret 759 920 985 00025

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL JEUNES 2X18M avec DUEL

Le Samedi 11 Janvier 2025

Au gymnase Roger Treille Avenue du Stade de Saint Bond .89100 Paron

HORAIRES	
Greffe	12H00
Echauffement (3volées)	12H30
Début des tirs	Dès la fin d'échauffement
Début des finales	VERS 16H30
Remise des prix	VERS 19H00

Arbitre Responsable BRIDRION Marie Dominique

- L'organisation des championnats se fera selon le règlement en vigueur
- Tir en rythme AB/CD
- Blason de 80 cm pour les U11 mixtes
- Blason trispot de 60 CM pour les U13 / U15/ U18 ARC NU
- Blason trispot de 40 CM pour les U18/ U21 CLASSIQUE
- **Le classement des sélectionnés sera envoyé avec le classement arrêté le 22-12-2024 SUR LA LA MOYENNE DES DEUX MEILLEURS SCORES**
- **Tous les jeunes feront au moins un match.**
- **LES JEUNES ARC A POULIES TIRERONT LE JOUR DU CHAMPIONNAT ADULTES A SAINT FARGEAU**
- L'accès au terrain sera limité aux entraîneurs ACTIFS
- Licence à jour ,tenue de club ou blanche et chaussures de sport obligatoire (jean's interdit pour le championnat)

INSCRIPTION 9 EUROS

Il sera important de prévenir au plus tôt en cas de désistement afin de repêcher les archers suivant au classement.

Par mail saintmartinarchersclub89@gmail.com

Chaises à disposition pour les archers , tribunes pour les accompagnateurs, Buvette, Sandwichs



Saint Martin Archers Club
Siège social : Mairie, rue de la place. 89100 Saint Martin Du Tertre
Correspondance : Chez Mr Bolloré Cédric 5 rue du Verger.89400 CHENY
Tél : 06.08.04.93.40 / Mail : saintmartinarchersclub89@gmail.com

